

VOIRON

PAYS VOIRONNAIS

Déplacements : du neuf dans les parkings relais

Le parking relais Bièvre Dauphine sur la commune de Rives a été officiellement inauguré ce mercredi, après plusieurs mois de mise en service. L'occasion de faire le point sur les nouveautés dans ces équipements du territoire.

C'est un parking qui était inauguré officiellement ce mercredi mais l'objectif est pourtant bien de réduire la place de la voiture. À quelques mètres de la zone économique du même nom, le parking relais Bièvre Dauphine, qui jouxte l'autoroute A48 sur la commune de Rives, a de l'allure, si on peut dire, avec ses 193 places supplémentaires (303 en tout) surplombées d'ombrières photovoltaïques qui produiront de l'énergie (lire par ailleurs).

L'objectif non dissimulé de cette extension est de développer la part multimodale des transports des usagers. Cet investissement doit aussi « faciliter leur quotidien », selon Sylvain Laval, le président du Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise), maître d'ouvrage du projet (*). Une sorte de trait d'union également avec l'expérimentation

pour les passagers jusqu'en août 2021. Des initiatives qui participent de la même ambition de développer les déplacements alternatifs.

Covoiturage et transport en commun

Du parking relais, les usagers peuvent donc covoiturer - deux espaces y sont dédiés - mais aussi rejoindre à quelques mètres de leur voiture les arrêts de bus des lignes Transisère 7320 et 7330, en provenance de Beaurepaire et La Côte-Saint-André et à destination de Grenoble.

Cette extension a coûté 524 100 euros, dont (entre autres) 111 000 pour le Département, 104 820 pour le Pays voironnais ou encore 145 000 pour la société autoroutière Area.

Marine LANGEVIN

(*). Un projet initialement



Le ruban a été coupé par les partenaires, notamment institutionnels, du projet, à savoir le Pays voironnais (et son président, Bruno Cattin), Bièvre Est (et son président, Roger Valtat), la Région (et son vice-président, Yannick Neuder), le Département (et son vice-président, Julien Polat) et Grenoble Alpes métropole (et son président, Christophe Ferrari). Photo Le DL/M. L.

2 562 m² de panneaux photovoltaïques

Le parking Bièvre Dauphine a une spécificité : celle d'être équipé d'ombrières photovoltaïques. 2 562 m² de surface, l'équivalent de 1 536 panneaux qui produiront chaque année 515 MWh, la consommation d'environ 120 foyers

voironnais à l'initiative de cet équipement. L'électricité produite sera revendue à Enercoop, fournisseur d'électricité coopératif, qui, avec ses achats, s'engage à injecter sur le réseau ERDF autant d'électricité renouvelable que ses clients en consomment

(et donc de ne pas consommer plus d'espaces), elles protègent les véhicules, le revêtement du parking et permettent de réduire les consommations en climatisation des véhicules l'été.

(*) Une sorte de trait d'union également avec l'expérimentation en cours sur l'A480 d'une voie réservée au covoiturage, et le service M'Covoit'-Lignes + qui restera gratuit

(*) Un projet initialement porté par la communauté d'agglomération du Pays vironnais, qui l'a transféré au Smmag lorsqu'elle l'a intégré.

consommation d'environ 120 foyers. Pour ce projet, Park A Watt, une société regroupant des acteurs citoyens (*), a été créée à la suite d'un appel à projets du Pays

tant d'électrique renouvelable que ses clients en consomment. Mise à part la création d'énergies, l'intérêt des ombrières est multiple : elles permettent de valoriser un espace déjà artificialisé

(*) Quatre actionnaires : Énergie Partagée, Buxia Énergies, FabrikEnr et le Smmag (qui a pris la maîtrise d'ouvrage du projet au Pays vironnais).

170 places en projet à Mauvernay, les travaux d'extension de Réaumont imminents

Près de l'échangeur de Mauvernay, au niveau de Moirans, un nouveau parking relais doit voir le jour. Les travaux doivent débuter au deuxième semestre 2022 en vue de la création de 170 places. Un projet qui prend du temps du fait d'une procédure administrative obligatoire puisque l'équipement sera construit dans une zone humide. Le coût de ce futur parking relais est estimé à 1 million d'euros, 350 000 euros devront être ajoutés pour le volet compensations environnementales.

Dans un avenir plus proche cette fois, le parking relais jouxtant la gare SNCF de Réaumont connaîtra une actualité : les tra-

voux de doublement des places doivent débuter à la fin du printemps. L'espace disposera alors de 150 emplacements pour un coût de 475 000 euros.

Et Voreppe ?

Enfin, et c'est le projet le moins avancé de tous, un parking relais au niveau du péage de Voreppe est à l'étude par le Smmag et Area. Le nombre de places potentielles n'est pas encore défini mais les partenaires réfléchissent déjà à un deuxième temps dans cette opération avec la création d'un "véritable hub" d'après Luc Rémond, vice-président du Smmag (et maire de Voreppe).



Le demi-échangeur de Mauvernay, vers Lyon, est entré en fonction en 2014. Photo Le DL /Sébastien DUDONNE

Un parking avec des arrêts de bus, des lignes express, donc qui serait sur les terrains appartenant à la société autoroutière afin « d'éviter de consommer

d'espaces », selon Nicolas Moronval, chef du département innovation et développement du groupe Area. Aucune date n'est encore avancée.

LA PHRASE

LUC RÉMOND

« On mesure mal l'impact de la crise sanitaire sur les comportements des usagers, nous n'avons pas encore de données pour apprécier cela. »

Le vice-président du Smmag (et maire de Voreppe) s'inquiète en creux d'un retour en arrière dans les habitudes des usagers qui pourraient délaissier les transports en commun ou les modes alternatifs. Pour confirmer ou infirmer, il va falloir patienter...